



ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Un prix pour valoriser les actions de lutte contre les violences faites aux femmes

Vous êtes engagés dans une association qui se mobilise en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes ? Faites connaître votre projet et participez jusqu'au 18 novembre 2023 au prix organisé par le Conseil départemental du Gard !

Publié le 18/09/2023 -- Temps de lecture: 10 minutes



Un concours ouvert aux associations

Le Conseil départemental lance du 18 septembre au 18 novembre 2023 la 2^e édition du prix intitulé « La lutte contre les violences faites aux femmes nous concerne toutes et tous ».

Ce concours, ouvert à l'ensemble des associations porteuses d'un projet se déroulant dans le département du Gard, a pour objectif d'apporter un soutien financier et un parrainage à une action innovante, ayant un intérêt pour le territoire gardois et favorisant dans son concept ou dans sa réalisation la lutte des violences faites aux femmes.

Chaque année 3 structures peuvent être récompensées en fonction des projets retenus.

Les associations lauréates seront **connues en novembre 2023 à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.**

Comment participer ?

Les associations qui souhaitent participer doivent déposer leur dossier de candidature (dossier présentant le projet + récépissé de déclaration en Préfecture) :

- soit directement sur le formulaire en ligne **avant le 18 novembre 2023**
- soit par voie postale **avant le 6 novembre 2023** (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse :

Conseil départemental du Gard

Direction Générale des Services - Direction Coopération Direction Générale
3 rue Guillemette - 30 044 NÎMES CEDEX 9

ZOOM SUR...LES LAURÉATS DE 2022

Pour la 1^{ère} édition, le jury avait retenu 3 projets :

1er prix - L'association Des ailes pour elles pour son projet « La traversée au féminin »
Défi 100% féminin de traversée en Kite-Surf entre le continent et la Corse.

2e prix - Le journal de Valdegour pour son projet « Briser le silence »
Actions de sensibilisation par la rédaction d'articles ciblés et la création de temps d'échanges et d'espaces de rencontres.

3e prix - L'association RESEDA pour son projet « Les Maillons du Pays Cévennes ».
Mise en place de séances de concertations techniques sur le sujet des violences intrafamiliales en Pays Cévennes.



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76